

Sion, le 10 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association Agglo Valais central étend son périmètre en vue du projet d'agglomération de 5^e génération.

Lors de l'assemblée des délégués du 10 mai 2023, les membres de l'association Agglo Valais central ont validé à l'unanimité l'adhésion des communes de Lens, Icogne et Mont-Noble.

L'Agglo Valais central est une association de 22 communes situées entre Ardon et Salquenen. Son objectif est de réfléchir, à l'échelle régionale, aux problématiques liées à la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement.

Une marge de manœuvre offerte par la Confédération

En 2022, la Confédération a donné la possibilité aux agglomérations suisses de modifier le périmètre des communes ayant droit à des contributions (périmètre VACo). Dans ce contexte, l'Agglo Valais central a soumis à Berne une proposition d'extension aux communes de Nendaz, Salquenen, Lens, Icogne et Mont-Noble. Ce nouveau périmètre a formellement été accepté par le Conseil Fédéral en décembre 2022.

« Avec cette extension, les communes concernées peuvent désormais prétendre à d'importants soutiens financiers de la part de la Confédération, dans le cadre de futurs projets d'agglomération », indique Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central.

Les communes de Nendaz et Salquenen étant déjà membres de l'association Agglo Valais central, l'adhésion de Lens, Icogne et Mont-Noble a été soumise aux délégués lors de l'assemblée générale du 10 mai 2023.

Cette demande d'adhésion a été acceptée à l'unanimité des délégués et porte désormais à 22 le nombre de communes membres de l'association Agglo Valais central.

En route vers le PA5

Avec ce périmètre compact et cohérent, les communes de l'Agglo Valais central peuvent désormais réfléchir ensemble au développement souhaité dans les thématiques de la mobilité, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

La réalisation d'un projet d'agglomération de 5^e génération (PA5) permettra d'aller chercher auprès de la Confédération du financement pour la réalisation d'infrastructures liées à la mobilité.

« Dans le cadre des projets de 2^e et de 3^e génération, pour lesquels CHF 60 millions de cofinancements ont été attribués à l'Agglo Valais central, ce sont près de CHF 10 millions qui sont d'ores et déjà revenus aux communes » précise Philippe Varone, président de l'association Agglo Valais central.

La date limite pour le dépôt du PA5 à Berne a été fixée au mois de mars 2025. Les réflexions avec les communes membres de l'association Agglo Valais central vont débiter dans le courant de l'été 2023.

CONTACT PRESSE

- M. Philippe Varone, président de l'association Agglo Valais central

079 221 12 57

p.varone@sion.ch

- M. Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central

078 728 83 68

coordinateur@agglo-valais-central.ch